

Remplace la partie technique de la recommandation SIA V242/1:1994

Verputz- und Trockenbauarbeiten

Opere da gessatore – Intonaci e costruzione a secco

Plâtrerie, crépissage, construction à sec

242

Numéro de référence
SN 567242:2012 fr

Gültig ab: 2012-10-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/correctif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

2012-12 1^{er} tirage

TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
0	Domaine d'application	4	
0.1	Délimitation	4	
0.2	Conditions générales pour la construction	4	
0.3	Références normatives	4	
0.4	Déroghations	5	
1	Terminologie	6	
1.1	Termes généraux	6	
1.2	Crépis et enduits selon leurs fonctions	9	
1.3	Crépis et enduits selon leurs propriétés	9	
1.4	Crépis et enduits selon leurs liants	10	
1.5	Plaques, carreaux et panneaux à poser à sec	11	
2	Étude du projet	12	
2.1	Généralités	12	
2.2	Exigences techniques	12	
2.3	Raccords, bords, traversées	13	
2.4	Raccords et joints de constructions à sec	14	
2.5	Joints de dilatation et de séparation ..	14	
4	Matériaux	15	
4.1	Additifs	15	
4.2	Eau de gâchage	15	
4.3	Crépis, enduits	15	
5	Exécution	17	
5.1	Généralités	17	
5.2	Exigences relatives aux fonds destinés à recevoir les crépis et enduits	17	
5.3	Exigences relatives aux fonds et au climat intérieur pour constructions à sec	18	
5.4	Joints de séparation	18	
5.5	Raccords	19	
5.6	Armatures	19	
5.7	Armatures de support	19	
5.8	Épaisseurs des crépis et enduits	19	
5.9	Tolérances relatives aux crépis, enduits et constructions à sec	20	
			Annexe
			A (informative) Finition des crépis et enduits intérieurs – Classes de qualité 21
			B (informative) Traitements des joints et des surfaces des plaques de plâtre, plaques de plâtre fibrées et carreaux de plâtre – Classes de qualité
			23
			C (informative) Essais d'adhérence, essais de résistance à l'arrachement ..
			25
			D Publications
			26
			Le chapitre 3 <i>Calcul</i> n'est pas traité dans la présente norme.

Organisations représentées dans la commission SIA 242

ASEPP	Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres
SIA GS	Secrétariat général SIA
SIA KH	Commission SIA des normes du bâtiment
SSE	Société Suisse des Entrepreneurs
SVGG	Association suisse de l'industrie du plâtre et plaques de plâtre
VTH	Schweizerische Vereinigung der Trockenmörtelhersteller

Commission SIA 242

		Représentant de
Président	Jürg Pfefferkorn, ing. chimiste dipl. HES SIA, Dietlikon	SIA
Membres	Ernst Eugster, architecte dipl. HES SIA, Zurich	SIA KH
	Uwe Fachin, Reinach BL	SVGG
	Angelo Foglia, architecte, Seuzach	VTH
	Roland Grosch, maître staffeur dipl., Winterthour	SSE
	Giuseppe Martino, architecte dipl. EPF SIA, Zurich	SIA GS
	Walter Schläpfer, maître plâtrier dipl., Wallisellen	ASEPP
	Heinz Staub, maître plâtrier dipl., Guin	ASEPP
	Bernhard Tobler, entrepreneur dipl., Grüningen	SSE

Adoption et validité

La Commission centrale des normes et règlements de la SIA a adopté la présente norme SIA 242 le 5 juin 2012.

Elle est valable à partir du 1^{er} octobre 2012.

Elle remplace la partie technique de la recommandation SIA V242/1, *Travaux de crépissage et de plâtrerie*, édition 1994.

Copyright © 2012 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.